

Normes de soumission et d'édition

Eboussi Studies se conforme aux Normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH), adoptées par le CTS/LSH le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38e session des CCI. Aucun article dont la rédaction n'est pas conforme à ces normes ne peut être publié.

I. Structure de l'article

Contribution théorique et fondamentale : titre ; prénom et nom de l'auteur ; institution d'attache ; adresse électronique ; résumé en français ; mots clés ; abstract ; key words ; introduction (justification du thème, problématique, hypothèses ou objectifs scientifiques, approche) ; développement articulé ; conclusion ; bibliographie.

Article résultant d'une recherche de terrain : titre ; prénom et nom de l'auteur ; institution d'attache ; adresse électronique ; résumé en français ; mots clés ; abstract ; key words ; introduction ; méthodologie ; résultats et discussion ; conclusion ; bibliographie.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; etc.).

2. Citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citante et la citation dépassent trois lignes, la citation est présentée à la ligne, en retrait, en romain, avec un interligne simple et une taille de police diminuée d'un point.

3. Références de citation

Les références sont intégrées au texte citant selon l'une des deux formes suivantes : (Initiale du prénom. NOM de l'auteur, année de publication, pages citées) ; ou Initiale du prénom. NOM de l'auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques [...] » ; ou encore : « [...] les formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985, p. 105).

4. Notes

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les notes ne se substituent pas aux références de citation, qui restent intégrées au texte.

5. Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence se présentent comme suit : NOM et prénom(s) de l'auteur, année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est en romain et entre guillemets ; celui d'un ouvrage, d'un mémoire, d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro ou volume de la revue (pour un article). Pour une traduction ou une réédition, le nom du traducteur ou la mention d'édition (2^{de} éd.) suit le titre.

Ne figurent dans les références bibliographiques que les documents effectivement cités. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Exemples :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1977, *La crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, *Présence Africaine*.

6. Éthique et déontologie

Tout article est soumis à une évaluation en double aveugle et passé au crible d'un logiciel anti-plagiat avant publication, conformément à l'article 4.2 des NORCAMES/LSH. Le CAMES tient pour co-responsable toute revue qui publie un article produit sur la base de plagiat.

7. Soumission

Les propositions d'articles (fichier .docx, police Garamond ou Times New Roman, interligne simple, 40 000 à 60 000 signes espaces comprises) sont adressées au secrétariat de rédaction : fondseboussi@gmail.com. Les langues de publication sont le français et l'anglais ; un résumé dans les deux langues est exigé dans tous les cas.

